



**COMMUNIQUE**  
Paris, le 08/10/2015

## DES MILLIERS D'AUTOMOBILISTES FLASHES SUR L'A86 : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » DEMANDE L'AMNISTIE AU PREFET

**Depuis quelques jours, l'association « 40 millions d'automobilistes » reçoit un très grand nombre d'appels d'automobilistes ayant l'intime conviction d'avoir été piégés par un radar situé sur l'A86 au niveau du tunnel de Drancy, en direction de Saint-Denis. Habituellement limitée à 90 km/h, la vitesse maximale a été réduite à 70km/h pour cause de travaux.**

Face au très grand nombre d'appels à l'aide reçus ces derniers jours, l'association « 40 millions d'automobilistes » a sollicité hier, mercredi 07 octobre 2015, le Préfet de Seine-Saint-Denis pour obtenir de plus amples informations sur le dispositif de signalisation mis en place pour informer les usagers de l'axe de la vitesse maximale autorisée.

Les automobilistes qui contactent l'association sont unanimes : la signalisation indiquant une limitation de vitesse temporaire abaissée n'est pas visible et entraîne des excès de vitesse involontaires, sanctionnés par les flashes du radar situé une vingtaine de mètre après la sortie du tunnel.

Dans un courrier envoyé hier, « 40 millions d'automobilistes » demande l'amnistie de tous les excès de vitesse de moins de 20km/h relevés depuis l'implantation du nouveau dispositif.

Pour l'association, ce n'est pas la première fois que ce genre d'incident se produit en France. En effet, en janvier 2013 un radar situé sur la RN 137 à Rennes flashé 8000 fois par jour. La vitesse maximale autorisée avait été abaissée de 20 km/h pour cause de travaux. « 40 millions d'automobilistes » s'était saisi de cette affaire et avait obtenu l'amnistie le 29 janvier 2013.

« C'est le constat évident d'un manque d'information. Si nous voulons faire respecter les règles, nous ne devons pas donner le sentiment aux automobilistes qu'ils ont été piégés. Nous comptons sur le bon sens et la bienveillance du Préfet de Seine-Saint-Denis pour prendre une décision juste envers des automobilistes responsables qui ont été verbalisés en raison manque d'information » conclut Pierre Chasseray, délégué général.

**Retrouvez tous nos communiqués en exclusivité sur [www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com), avant leur diffusion.**  
Inscrivez-vous dès maintenant, et venez échanger avec nous sur l'actualité ! [Cliquez ici](#)

### CONTACT :

Attachée de presse : Julie HAMEZ  
[presse@40ma.net](mailto:presse@40ma.net)  
Tél. : 02 43 50 06 35  
Port. : 06 10 07 48 26



[www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com)



@40MA – 40 millions d'automobilistes  
@PChasseray – délégué général



[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)